



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Léry et le syndicat des pompiers et des pompières signent leur convention collective

Ville de Léry, le 12 avril 2023 – La ville de Léry est heureuse d’annoncer la signature de la convention collective avec le syndicat des pompiers et pompières du Québec, section locale de Léry. Rétroactive au 1er janvier 2023 et en vigueur jusqu’au 31 décembre 2027, cette entente entre les deux parties assure la pérennité de la caserne et des pompiers à la ville de Léry.

La présente entente s’applique aux 10 pompiers et pompières volontaires à l’emploi de la ville de Léry ainsi qu’aux pompiers et pompières qui seront embauchés durant les cinq prochaines années.

Cette convention collective a pour but de maintenir et promouvoir les bonnes relations entre la Ville et le Syndicat, d’assurer le bien-être des salariés et de faciliter le règlement des problèmes qui peuvent surgir entre la Ville et les salariés régis par cette convention. En effet, grâce à cette signature, les pompiers de Léry bénéficieront d’un cadre de travail stable et sécuritaire pour les cinq prochaines années. La ville de Léry s’engage à offrir des conditions de travail équitables et compétitives pour attirer et retenir les meilleurs pompiers.

Cette convention s’ajoute à l’entente intermunicipale récemment signée pour la collaboration avec le service des incendies de la ville de Mercier. Cette collaboration assure un service de protection incendie complet et sécuritaire pour les habitants de la ville de Léry.

« Nous sommes satisfaits du travail réalisé par les deux parties pour en venir à la signature de cette entente. Nous désirons remercier chacun des intervenants impliqués dans cette négociation pour leur belle collaboration et le respect démontré envers les attentes de chacun. Ce sont nos citoyens qui en bénéficieront », mentionne le maire, Kevin Boyle.

La ville de Léry tient à remercier le syndicat des pompiers pour son engagement envers la sécurité et le bien-être de la communauté de Léry.

– 30 –

Source et renseignements :

Service des communications
450 692-6861, poste 230
cblejour@lery.ca